

Fonction publique sur le grill

Le député PLR Marcel Delasoie met la pression sur les employés d'Etat. Le Grand Conseil a accepté un postulat rognant «les privilèges de la fonction publique». Il demande de ramener de six et demi à quatre les jours de congé supplémentaires accordés en plus des neuf officiels. «Si l'Etat peut financer ces fériés, c'est parce que d'autres se lèvent le matin», a tonné Marcel Delasoie. La FMEP grogne et demande, au contraire, qu'on cesse de taper sur la fonction publique. Elle réclame notamment un rattrapage des efforts salariaux consentis puisque les budgets sont au vert. «Surponctionnée» ou «privilegiée», la fonction publique? Cinq questions à Marylène Volpi Fournier, présidente de la Fédération des magistrats, des enseignants et du personnel de l'Etat (FMEP).

- Vous vous basez sur la stabilisation des finances, avec des comptes 2015 et 2016 dans le noir et un budget 2017 très légèrement excédentaire (+0,2 million de francs) pour revendiquer la levée d'une partie des mesures d'économies dans la fonction publique. Mais n'est-ce pas précisément grâce à ces mesures, notamment, que le Valais a pu revenir à l'équilibre?

- Oui, c'est en grande partie grâce au personnel de la fonction publique que le Valais a pu revenir à l'équilibre financier. Pour mémoire, les employés participent activement depuis de nombreuses années à l'assainissement des comptes de l'Etat: report du 13^e salaire, Personal Stop, délai de carence pour les nouveaux postes, administration 2000, paliers d'attente, etc... de 1994 à 2016, l'ensemble des diverses mesures aura permis à l'Etat du Valais d'économiser au total près d'un milliard de francs.

- Vous demandez au Conseil d'Etat de faire passer à 1,4 point en 2017 le coefficient de l'augmentation de salaire progressive liée à la prestation, réduite à 0,6 point en 2016. Cela ressemble à une opéra-

tion blanche qui permettrait à la fonction publique de passer entre les gouttes des efforts d'économies demandés dans tous les domaines...

- L'indice 0.6 est une des nombreuses mesures subies par les employés de la fonction publique; alors il est «FAUX» de dire que compenser cette mesure en 2017 est une opération blanche. Je reviens sur le Personal stop qui à lui seul a permis d'économiser plusieurs millions de francs à l'Etat du Valais. Souvenons-nous que

L'augmentation progressive liée à la prestation n'est pas une augmentation automatique

le personnel de l'Etat du Valais est fit et peu cher. La dernière étude de BakBasel le confirme pour la énième fois. Cette mesure «indice 0.6 sur l'augmentation du salaire progressive liée à la prestation» est une mesure incompréhensible et inégalitaire vu qu'elle ne touche que le personnel le plus motivé, le plus performant et le plus fidèle. Cette mesure, chiffrée à 6.6 millions de francs, est minime sur un budget d'environ 3 milliards, mais elle a de très lourdes conséquences pour le personnel vu qu'elle est discriminatoire.

- Comment se passe la prise de décision en la matière? Quand saurez-vous si vos revendications sont acceptées?

- la FMEP a contacté plusieurs fois le Conseil d'Etat dans ce dossier, elle poursuit ses échanges avec lui et également son lobbying auprès du Grand Conseil. Il est important de faire comprendre que l'application de l'indice 0.6 sur

un entretien d'évaluation de son personnel, et c'est à ce moment-là qu'il est décidé si une augmentation est octroyée. Elle n'est pas automatique. Ce système a fait ses preuves, c'est un outil de gestion du personnel moderne, pourquoi le remettre en question au sein du personnel de l'Etat?

- Marylène Volpi, dans son communiqué, la Fédération des ma-

Si la FMEP croit sérieusement au risque de perte d'attractivité de l'Etat en tant qu'employeur? Les effets se font déjà ressentir, il y a moins de dossiers de candidature déposés.

l'augmentation du salaire liée à la performance n'est pas une mesure appropriée. Elle est incompréhensible aux yeux du personnel. La FMEP a confiance, car un employeur sait toujours reconnaître les bons éléments dans une entreprise. Le Conseil d'Etat aussi sait les reconnaître et saura prendre les décisions adéquates pour son personnel pour respecter une mesure que le Grand Conseil lui-même avait demandé d'instaurer pour motiver le personnel ... comme dans le privé.

gistrats, des enseignants et du personnel de l'Etat du Valais, mentionne «le risque de perte d'attractivité de l'Etat en tant qu'employeur». C'est une formule ou la FMEP croit-elle sérieusement à ce risque?

Les effets se font déjà ressentir, il y a moins de dossiers de candidature déposés. C'est une simple équation d'offre et de demande dans un marché de l'emploi qui dépasse les frontières cantonales et où les gens sont de plus en plus mobiles.

L'Etat du Valais devra également faire face aux défis futurs de recrutement; le Valais est déjà un canton périphérique, ce qui constitue un handicap lorsque l'on veut recruter du personnel très qualifié et l'attirer en Valais; par ailleurs, depuis l'ouverture du Lötschberg et le dynamisme économique de l'arc lémanique, le recrutement devient difficile en Valais. L'exode des jeunes, surtout ceux qui sont bien formés, est un défi à prendre en compte. Tous ces éléments sont déjà pris au sérieux et analysés par les grandes entreprises qui commencent à recruter à l'étranger.

Entretien Jean-Jacques Michelet